



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 33

DEUXIÈME SESSION, TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Sont lus une première fois, un à un, les projets de loi mentionnés ci-après et dont l'objet a été indiqué :

(N° 37) — *Loi sur l'inscription des lobbyistes et modifiant la Loi électorale, la Loi sur le financement des campagnes électorales, la Loi sur l'Assemblée législative et la Loi sur la Commission de régie de l'Assemblée législative/The Lobbyists Registration Act and Amendments to The Elections Act, The Elections Finances Act, The Legislative Assembly Act and The Legislative Assembly Management Commission Act;*

(M. le ministre CHOMIAK)

(N° 38) — *Loi sur l'équilibre budgétaire, la gestion financière et l'obligation de rendre compte aux contribuables/The Balanced Budget, Fiscal Management and Taxpayer Accountability Act.*

(M. le ministre SELINGER)

Présentation et lecture de pétitions :

M^{me} TAILLIEU — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports envisage de faire de l'achèvement des travaux de division de la route transcanadienne à Headingley en 2008 une priorité du gouvernement provincial et qu'il envisage d'examiner la possibilité de prendre d'autres mesures visant à améliorer la sécurité des automobilistes pendant ces travaux. (M. Parker, R. Gibson, M. Nadolsky et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de la Gestion des ressources hydriques envisage d'imposer un moratoire annuel sur la pêche de toutes les espèces de poisson du lac Dauphin et de ses affluents du 1^{er} avril au 15 mai, qu'elle envisage de mener des études sur les populations de poisson qui se trouvent dans le lac Dauphin afin d'aider à évaluer la santé de ces populations et qu'elle envisage de prendre toute mesure nécessaire à leur protection ou à leur croissance. (N. Jacques, B. Foley, D. Bonnefoy et autres)

M. DYCK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de la Santé envisage fortement d'accorder la priorité au financement et à la dotation en personnel d'un établissement de soins de longue durée de 100 lits afin que les clients ne soient pas exposés à des conditions dangereuses et que les lits du Centre de santé Boundary Trails demeurent disponibles pour les patients nécessitant des soins actifs plutôt que pour les clients en attente d'hébergement. (K. Loewen, K. Guenther, P. Loewen et autres)

M. CULLEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager de renoncer au tracé néo-démocrate parce qu'il causera d'importants dommages économiques, environnementaux et sociaux au Manitoba et d'adopter le tracé qui avait été recommandé au départ par Manitoba Hydro sous réserve des approbations réglementaires nécessaires. (A. Parkes, D. Parkes, B. Hern et autres)

M. GERRARD — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter tous les députés de l'Assemblée à envisager d'appuyer le projet de loi 200 — *Loi modifiant la Loi sur la réduction du volume et de la production des déchets* déposé par le député de River Heights visant à interdire aux détaillants de distribuer à leurs clients des sacs à usage unique au Manitoba. (R. Evenson, C. Holenski, L. Brunette et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager de garantir à 80 % des personnes qui ont de la famille au Manitoba et qui présentent une demande que celle-ci sera traitée dans un délai de 90 jours et à envisager de renoncer à l'utilisation de la liste des emplois très demandés pour les candidats au Volet Soutien Familial. (R. Manabat, E. Silva, C. Tomas et autres)

Pendant la présentation de pétitions, M. le *ministre* LATHLIN soulève une question de privilège et propose que des excuses officielles à l'Assemblée soient présentées par la députée de Minnedosa et le leader de l'opposition officielle.

MM. MCFADYEN et GERRARD ainsi que M. le *ministre* CHOMIAK interviennent. M^{me} ROWAT intervient et présente ses excuses de plein gré.

M. MCFADYEN intervient. Le président informe l'Assemblée qu'il met l'affaire en délibéré.

M^{me} la *ministre* OSWALD dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2008-2009 — Santé et Vie saine.

(Document parlementaire n° 25)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, MM. DERKACH, MARTINDALE et GOERTZEN, M^{me} SELBY ainsi que M. GERRARD font des déclarations de député.

L'Assemblée convient à l'unanimité de permettre au groupe du Comité des subsides siégeant dans la salle 254 de ne pas poursuivre ses travaux dans la matinée du jeudi 1^{er} mai 2008.

Mercredi 30 avril 2008

L'Assemblée décide à l'unanimité de modifier de nouveau l'ordre d'examen des budgets que prévoit le document parlementaire n° 15 déposé le 18 avril 2008. Ainsi, le budget du ministère du Travail et de l'Immigration sera examiné à l'Assemblée après celui du ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse.

L'Assemblée décide à l'unanimité de modifier de nouveau l'ordre d'examen des budgets que prévoit le document parlementaire n° 15 déposé le 18 avril 2008. Ainsi, le budget du ministère de l'Éducation postsecondaire et de l'Alphabétisation de même que celui de la Santé et de la Vie saine seront examinés dans la salle 254 après celui du ministère de l'Infrastructure et des Transports.

L'Assemblée décide à l'unanimité de modifier de nouveau l'ordre d'examen des budgets que prévoit le document parlementaire n° 15 déposé le 18 avril 2008. Ainsi, le budget du ministère de la Conservation sera examiné dans la salle 255 après celui du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Initiatives rurales.

L'Assemblée décide à l'unanimité de modifier de nouveau l'ordre d'examen des budgets que prévoit le document parlementaire n° 15 déposé le 18 avril 2008. Ainsi, le budget du ministère de la Gestion des ressources hydriques sera examiné dans la salle 255 le vendredi 2 mai 2008.

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

La séance est levée à 17 h 1, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

George Hicke